



Jun 2006
numéro 3

MES SAGES



Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France

Editorial du Président



Ce troisième numéro du journal de la Fédération présente une particularité qu'il convient de souligner : vous le recevez dans sa version papier, mais aurez également, pour les internautes, tout loisir de le consulter en version numérique sur le nouveau site internet de la Fédération.

Annoncé depuis quelques mois, celui-ci est en effet désormais en ligne à l'adresse suivante :
www.federation-villes-et-conseils-sages.fr

J'accorde à cette mise en ligne une très forte valeur symbolique car elle atteste, sans conteste, de l'ancrage de notre Fédération dans la modernité, loin de tout passéisme.

L'occurrence des nouvelles technologies s'est présentée et nous l'avons saisie ! N'est-ce pas là une marque de sagesse ? Nous voici donc désormais sur le réseau Net... Certaines et certains parmi nous hésitent sans doute encore à adopter l'ordinateur, outil du XXI^e siècle. L'existence du site de la Fédération leur en donne désormais l'occasion, d'autant qu'un Forum, espace virtuel de discussions va venir compléter les nombreuses rubriques déjà en ligne...

Cette innovation améliorera notre système d'information et la communication entre les Conseils des

sages. Mais j'affirme qu'elle ne nous dispense pas, bien entendu et même bien au contraire, de poursuivre nos échanges téléphoniques ou épistolaires, ou de nous réunir... comme nous le ferons à l'automne prochain, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été, avec suffisamment de fraîcheur !

Jean-Pierre Fougerat,

Président de la Fédération des Villes et Conseils de Sages
Maire de Couëron
Conseiller Général de Loire-Atlantique (44)



Bureau de la Fédération, année 2006

Sommaire

- P. 2 : « Etre acteurs de la démocratie participative »
- P. 3 : - Site internet
- Comment a fonctionné la Fédération cette année 2006
- P. 4 : Les Conseils de Sages communiquent

Tous courriers à adresser au Secrétaire Général :
Michel Gourhand
19 rue des Tanneurs - 44220 Couëron
Tél. : 02 40 86 47 97 - Fax : 02 40 85 17 81

Journal de la Fédération des Villes et conseils de sages de France.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat, Rédacteur en chef : Michel Gourhand.

Ont collaboré à ce numéro : Jean-René Morandau, Jean-Claude Constant, Marie Dzépina, Jean Vincent, Jacqueline Perrin. Photo : Alain Laurent / Eric Milteau.

Maquette : Service Communication de la Ville de Couëron (44). Tirage : 400 exemplaires. Impression : Imprimerie JM - 58 bd Etats Unis - 85 000 La Roche-sur-Yon



Un an après la parution de notre premier numéro de « Mes Sages » de la Fédération des Villes et Conseils de Sages, il est bon de faire le point sur nos objectifs et nos résultats.

En relançant la Fédération nous avons trois buts :

- Aider à la création du plus grand nombre de Conseils d'Aînés,
- Leur apporter le maximum de moyens pour ce faire et les aider dans leurs activités,
- Les regrouper pour davantage d'efficacité et de représentativité.

Notre Assemblée Générale au Pouliguen (44) le 18/10/05 a été l'occasion pour les Conseils de Sages présents, de confronter leurs expériences et leurs souhaits, d'adopter les statuts, le règlement intérieur et l'organisation du Conseil d'Administration, de présenter le site internet, opérationnel depuis ce mois de mai (site réalisé grâce une subvention du cabinet du Premier Ministre).

« www.federation-villes-et-conseils-sages.fr »

Promouvoir la démocratie participative

Deux éléments essentiels sont aujourd'hui à prendre en compte : l'accroissement de la durée de vie des citoyens et les efforts des municipalités de toutes tendances pour une plus grande participation de tous à la vie de la Cité.

Grâce à Internet, nous avons recensé dans l'hexagone environ 250 Conseils de Sages, d'aînés ou d'anciens dont certains ne sont sans doute plus en activité ou sont même en léthargie totale.

Nous avons entrepris de les contacter pour connaître exactement leurs caractéristiques, afin d'avoir une image la plus complète possible des conseils existants réellement et faciliter ainsi les contacts entre eux.

Les régions ont un rôle important à jouer et les prochaines élections municipales doivent permettre à de nombreuses municipalités ne possédant pas encore de Conseil de Sages de les envisager dans leur programme pour le prochain mandat.

Aider les conseils existants

Les nombreuses sollicitations reçues pour mieux connaître le fonctionnement des conseils, leurs compositions (très variées) et leurs rapports avec les élus sont autant de sujets auxquels nous pouvons répondre, soit par le site internet, soit par écrit - suivant les demandes- et toujours sans s'immiscer dans leur fonctionnement, car c'est cela aussi la démocratie ! Le rôle et la manière de fonctionner ne peuvent être identiques dans une commune de 4 000 habitants et dans une ville de 50 000 habitants, voire dans un arrondissement de Paris ou Marseille.

Plus la Fédération regroupera de conseils, plus elle aura de représentativité et de poids pour intervenir auprès des pouvoirs publics.

Les Conseils de Sages ne doivent en aucun cas être un contre-pouvoir mais au contraire apporter un maximum de contribution à la vie de la cité par leurs suggestions et propositions.

Notre vécu doit être gage de recul et de pondération, en un mot de « Sagesse ». Mais les initiatives peuvent être nombreuses dans les domaines du partage, du mieux être de la vie des citoyens jeunes ou vieux et de l'avenir de tous.

Une équipe régionale issue du grand-ouest a pris en mains la vie de cette Fédération et les onze membres du Bureau, qui se réunit mensuellement afin d'assumer son bon fonctionnement, ont été rejoints cette année par de nombreux conseils de la France entière. Par un effet boule de neige, continuons à nous étoffer !

Nos adhérents auront la possibilité d'obtenir toutes sortes d'informations sur la vie des autres conseils grâce au forum qui va être mis en place sur le site Internet. Le journal de la Fédération, les courriers ou les différents contacts entre conseils seront aussi des vecteurs d'information.

Les Assemblées générales sont également des temps forts de la vie de notre Fédération. Il est donc important que les adhérents y participent et que le Conseil d'Administration s'élargisse.

La prochaine Assemblée générale aura lieu à Lormont (33) le 17 octobre 2006 et vous y êtes cordialement invités, car plus nombreux seront les participants et plus elle sera constructive.

Les 6 et 7 mai 2004 à Couëron (44), 18 Conseils présents avaient pu fixer les étapes du fonctionnement démocratique de cette Fédération créée en 1993 par Kofi Yamgnane.

Aujourd'hui, deux ans après, celle-ci est opérationnelle et nous lui souhaitons bonne route et longue vie.



Jean-René Morandea 1^{er} vice-Président

Site internet

Le site internet de la Fédération est en service. Il est consultable à tout moment. C'est un outil pour toutes les Villes ayant ou n'ayant pas de Conseil de Sages.

- Pour les Villes disposant d'un Conseil de Sages, ce site doit être un moyen de communiquer entre la Fédération et les autres Conseils.
- Pour les Villes ne disposant pas d'un Conseil de Sages, ce site peut être un moyen d'aide pour mettre en place un Conseil dans une commune.

Utilisation du site



Vous voulez entrer en liaison avec la Fédération, il vous suffit d'aller sur Internet à l'adresse :

www.federation-villes-et-conseils-sages.fr

Le site se veut le plus interactif possible. Vous souhaitez vous mettre en relation avec la Fédération, il vous suffit de cliquer en bas de chaque page sur la messagerie :

contact@federation-villes-et-conseils-sages.fr

Vous recherchez dans une région un Conseil de Sages ? Allez dans la rubrique « Les Villes Sages ». Cliquez sur la région souhaitée et il apparaîtra une liste de communes disposant d'un Conseil de Sages. (Liste en cours de mise à jour).

Vous relevez une anomalie un Conseil qui n'existe plus ou manquant ? N'hésitez pas à nous le faire savoir grâce à la messagerie en cliquant sur « contact ».

Les statuts, les journaux sont téléchargeables. Faites-en profiter tous les membres de vos Conseils.

Vous avez besoin de renseignements, de faire des propositions, d'informer d'autres Conseils de Sages d'une action entreprise ? Ecrivez-nous grâce à la rubrique « contact » du site. Nous vous répondrons rapidement.

N'oubliez pas que ce site et le journal sont pour vous, les Communes et Conseil de Sages. Il vous appartient de les faire vivre.

Dans vos favoris Internet enregistrez cette adresse :

www.federation-villes-et-conseils-sage.fr

Le fonctionnement de la Fédération depuis début 2006

Deux Conseils d'Administration :

Le 2 Mai 2006 aux Herbiers (85) - l'autre étant prévu à Venansault (85) le 7 Septembre 2006.

Le Bureau s'est réuni régulièrement tous les mois dans un lieu différent ainsi que les diverses commissions (Internet/ Finances ...) chaque fois que nécessaire.

Ce travail a été réalisé par l'équipe de relance de la Fédération mise en place le 10 Mai 2005.

Une Fédération à votre service :

Réunions de bureau



Conseil d'administration aux Herbiers (85)



**Assemblée générale à Lormont (33)
le 17 octobre 2006**

Les Conseils de Sages communiquent

Conseil des Anciens d'Arles (13)

Ce conseil a vu le jour officiellement le 17 janvier dernier. Composé de 45 membres, il travaille avec 8 commissions qui se réunissent tous les deux mois. Un calendrier des réunions et manifestations fonctionne avec des membres très motivés.

Conseil de Sages du Pouliguen (44)

Ses membres se réunissent en séance plénière tous les trois mois. Le conseil fonctionne avec 6 commissions comprenant chacune un référent. Un travail est actuellement en cours sur le futur déplacement du marché. La commission informatique a travaillé sur le site Internet de la Ville, qui mentionne le conseil des sages. Le site : www.lepouliguen.fr doit être complété prochainement.

Comité de Sages de Clisson (44) (P.O du 28/03/06)

Le Comité des Sages de Clisson est composé de 17 retraités désignés par les élus pour réfléchir et apporter des suggestions sur les grands thèmes de la vie de la cité. Une réflexion est menée sur la fusion avec une commune limitrophe, afin de mettre en commun certaines compétences, d'optimiser les dotations, d'engager des projets de plus grande envergure, et de réaliser au final des économies de charges municipales. Ces deux communes possèdent déjà des équipements communs : aménagement d'une rivière et contournement d'une route. Pour le Comité de Sages, cette fusion semble une idée « SAGE ».

Conseil de Sages de Neufchâteau (88)

Depuis janvier 2005, le Conseil de Sages planche sur un projet de foyer/logement pour personnes âgées. Il vient de déposer ses conclusions au Conseil municipal, qui devra décider de la suite à donner à ce dossier dans lequel l'OPAC est partie prenante, en étroite collaboration avec les Sages. La commune étudie actuellement la faisabilité de ce projet en terme financier et les possibilités d'implantation dans un cadre agréable, à proximité de commerces et d'un équipement scolaire. Un temps de réflexion pour la Ville et d'attente pour le Conseil de Sages est en cours...

Conseils de Sages de Saint-Hilaire de Riez (85)

Il a été créé en 1996 sur proposition du maire. C'est une Assemblée consultative constituée au départ de 45 membres désignés pour deux ans. A ce jour, 36 personnes sont réparties en trois commissions : Vie de quartiers-Qualité de vie / Culture-Tourisme-Aménagement/Vie associative-Vie sociale.

Le Conseil travaille en étroite collaboration avec la municipalité et ses services techniques pour la réalisation de nom-

breux travaux : Monument aux morts/Aménagement d'aires d'accueil pour camping/Caravaning/Vitrail de l'église, etc.

Conseil de Sages de La Montagne (44)

La médiathèque « Yves et Raymond Gaudin » a été inaugurée en mai 2006. Ce nouvel équipement culturel a été aménagé dans des anciens bâtiments communaux dont une école réhabilitée dans une esprit architectural fidèle à celui de sa construction en 1877, à proximité de l'église elle-même construite en 1863.

L'ensemble est une réussite et il faut rendre hommage aux précédents créateurs, hommes généreux, précis, ambitieux, pleins d'amour de la culture.

La concertation de la Ville avec le Conseil de Sages a abouti à cette réhabilitation qui met en valeur le patrimoine de la commune.

Conseil de Sages de Couëron (44)

Le Conseil des Sages travaille sur le dossier en cours concernant les trois futures ZAC de la commune qui rassembleront à terme plus de 1500 logements. Un travail est aussi en cours sur des structures d'accueil pour personnes âgées ou dépendantes : un 1^{er} projet de site intergénérationnel va être réalisé et une 2nde résidence est en réflexion. Une commission « perspectives et développement durable » travaille en étroite collaboration avec la municipalité sur différents autres projets. Le Conseil des Sages réalise aussi le bulletin « Couëron-Sages-Infos », un document apprécié par la population et distribué avec le magazine municipal.

Comité Consultatif des Aînés de Chambéry (73)

Ce conseil nous fait part régulièrement de son travail effectué au sein de ses différentes commissions : Conseil de quartier/Problèmes de circulation/Résidence pour personnes âgées à Chambéry le Vieux/Semaine bleue avec rencontre de jeunes et de moins jeunes.

INFO : Nous envisageons à partir du prochain numéro, de réserver un « espace d'expression », libre et ouvert à chaque Ville ou Conseil de Sages. Correspondance à adresser à :

Michel GOURHAND Secrétaire Général de la Fédération
19 rue des Tanneurs 44220 COUËRON
Tél. : 02 40 86 47 97 - Fax : 02 40 85 17 81
E-mail : michel.gourhand@cegetel.net

Le Secrétaire Général Michel Gourhand

**Pour le prochain JOURNAL, nous attendons la transmission, par courrier, de vos informations et de votre travail au sein de vos conseils.
D'avance MERCI**